Image not found or type unknown

toiture devis annulation

Par **jusejolo**, le **26/01/2021** à **22:12**

bonjour,

mes parents ont signes un devis pour faire changer leur toiture , il y a 5 jours.apres lecture celui est incomplet (pas de date de travaux, ...) les travaux ont debuté hier mais on a desdoutes sur la société . on voudrait savoir si on peut tout arrêter?

tout a été si vite que la declaration préalable de travaux n'a pas été faite et qu'ils ont profité de l'age de mes parents.

merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés